

OUTILS statistiques

NUMERO 07

EFFECTIFS INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2004 - 2005
➤ RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

M A R S 2 0 0 6



AVANT -propos

Directeur de publication

Jean-Claude LABRANCHE

Réalisation

Fanny BREMOND

Adeline PETROVITCH

Dominique VIAL

Date de publication

Mars 2006

Cette huitième édition des « Effectifs inscrits en formation professionnelle en Provence – Alpes – Côte d'Azur » présente un panorama statistique des jeunes et des adultes inscrits dans les différents dispositifs de formation professionnelle de la région en 2004.

Les données chiffrées permettent d'identifier les usages de l'offre de formation en région à partir des points d'entrée suivants :

- le lieu géographique de la formation (zones d'emploi, départements et région) ;
- la spécialité de formation classée dans la nomenclature des spécialités de formation (NSF) en 93 postes ;
- le niveau de formation (V, IV ou III) ;
- le dispositif (voies scolaires, apprentissage, écoles des secteurs sanitaire et social, instituts universitaires de technologie, AFPA commande publique et programme régional de formation géré par la Région).

C'est un outil de travail à l'intention de ceux qui ont en charge la programmation des formations professionnelles et qui contribuent, à travers la diversité des dispositifs, à la construction d'une offre de formation professionnelle cohérente, prenant en compte les réalités économiques et sociales des territoires.

Jean-Claude LABRANCHE
Président de l'ORM

Remerciements

La réalisation de ce document n'aurait pas été possible sans la collaboration des différents services fournisseurs de données : l'académie d'Aix – Marseille et l'académie de Nice, la direction régionale de l'agriculture et de la forêt, la direction de la formation et de l'apprentissage de la Région, la direction régionale des affaires sanitaires et sociales, la direction régionale de l'AFPA, la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

EFFECTIFS INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Sommaire

Note méthodologique.....	4
Région Provence – Alpes – Côte d’Azur.....	13
Alpes-de-Haute-Provence.....	37
Zone d’emploi de MANOSQUE.....	51
Zone d’emploi de DIGNE.....	59
Hautes-Alpes.....	71
Zone d’emploi de BRIANÇON.....	83
Zone d’emploi de GAP.....	87
Alpes-Maritimes.....	97
Zone d’emploi de CANNES-ANTIBES.....	113
Zone d’emploi de MENTON.....	127
Zone d’emploi de NICE.....	133
Bouches-du-Rhône.....	147
Zone d’emploi d’ARLES.....	169
Zone d’emploi d’AIX-EN-PROVENCE.....	179
Zone d’emploi de l’ÉTANG DE BERRE.....	181
Zone d’emploi de CHÂTEAURENARD.....	199
Zone d’emploi de FOS-SUR-MER.....	205
Zone d’emploi de SALON-DE-PROVENCE.....	217
Zone d’emploi de MARSEILLE-AUBAGNE.....	2225
Var.....	243
Zone d’emploi de TOULON.....	261
Zone d’emploi de FRÉJUS – SAINT-RAPHAËL.....	277
Zone d’emploi de DRAGUIGNAN.....	285
Zone d’emploi de BRIGNOLES.....	293
Vaucluse.....	301
Zone d’emploi d’ORANGE.....	317
Zone d’emploi de CARPENTRAS.....	325
Zone d’emploi d’APT.....	333
Zone d’emploi d’AVIGNON.....	339

EFFECTIFS INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Année 2004 - 2005

EFFECTIFS EN FORMATION

Note méthodologique

Le présent document a pour objectif de recenser, par spécialité de formation, l'ensemble des effectifs présents dans les formations ou actions de formation professionnelle, préparées dans la région Provence – Alpes – Côte d'Azur.

I – Le champ

Géographie

Le recensement par spécialité de formation de l'ensemble des effectifs inscrits dans les formations ou actions de formation professionnelle est présenté pour les six départements et les 22 zones d'emploi qui composent la région Provence – Alpes – Côte d'Azur¹. Pour l'ensemble des dispositifs, la position géographique retenue est celle du lieu de formation.

Dispositifs

Les effectifs sont ceux inscrits dans les dispositifs de formation suivants :

Formation initiale :

- la voie scolaire en établissement public ;
- la voie scolaire en établissement privé sous contrat et hors contrat ;
- la voie scolaire agricole en établissement public ;
- la voie scolaire agricole en établissement privé sous contrat ;
- l'apprentissage ;
- l'enseignement supérieur court dispensé dans les instituts universitaires de technologie (IUT) ;
- les écoles du secteur sanitaire et social placées sous l'autorité de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS).

Formation continue :

- les formations dispensées dans les centres AFPA au titre de la commande publique (programme d'activité conventionné) ;
- les actions de formation continue conventionnées dans le cadre du programme régional de formation (PRF) géré par le Conseil Régional.

Ne sont pas incluses :

- les formations relevant de la formation continue des salariés gérées par les entreprises et les organismes paritaires collecteurs agréés ;

¹ Cartographie en page 9

- les effectifs de l'enseignement maritime scolaire ;
- les actions relevant de certains contrats d'insertion en alternance comme les contrats d'adaptation, les contrats d'orientation ;
- les contrats de professionnalisation signés entre le 1^{er} Septembre et le 31 Décembre 2004 ;
- les actions en direction des demandeurs d'emploi adultes de type stages d'insertion et de formation à l'emploi, ASSEDIC, ... ;
- les formations relevant du secteur de la jeunesse et des sports qui ne relèvent ni de l'apprentissage ni du programme régional de formation (PRF).

La temporalité

Les effectifs recensés dans le présent document sont :

- les inscrits dans les voies scolaires et dans les instituts universitaires de technologie au cours de l'année scolaire 2004 – 2005, les bénéficiaires du programme régional de formation géré par la Région sur la programmation 2004 – 2005 ;
- les inscrits dans les écoles du secteur sanitaire et social, dans les centres de formation d'apprentis, à l'AFPA, au cours de l'année 2004.

Les spécialités de formation

La finalité de ce document est de dresser un panorama de tous les effectifs inscrits en formation professionnelle dans la région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Par formation professionnelle est entendue toute formation débouchant sur l'acquisition d'un titre, diplôme ou certificat reconnu, attestant de compétences professionnelles permettant à son titulaire de se porter sur le marché du travail. En conséquence, il s'agit des effectifs inscrits dans les spécialités de formation relevant des domaines technico-professionnels de la nomenclature des spécialités de formation (domaine 2 : domaine technico-professionnel de la production, domaine 3 : domaine technico-professionnel des services). En sont exclues les formations relevant du domaine 1 (domaine disciplinaire) et du domaine 4 (domaine du développement personnel).

Les effectifs sont présentés par spécialité de formation (nomenclature en 93 postes). Néanmoins, une synthèse régionale, ainsi qu'un récapitulatif par département, par groupe de spécialités de formation est proposée. Elle s'appuie sur un regroupement en 19 postes, nomenclature régionale commune aux acteurs du plan régional de développement des formations (PRDF).

Les niveaux de formation

Le champ couvert est celui des effectifs préparant une qualification professionnelle de niveau V, IV ou III.

II – Particularités liées aux différentes sources

Voies scolaires

Source académique, enquêtes lourdes de rentrée 2004 – 2005 dans le second degré, secteur public, secteur privé sous contrat d'association pour toutes ou partie des classes, secteur privé hors contrat, dans les établissements relevant de la compétence du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sont recensées toutes les formations préparant à l'acquisition d'un diplôme professionnel, ainsi que les formations visant l'acquisition de

compétences complémentaires (mentions complémentaires).

Les élèves et étudiants inscrits dans les formations d'aide – soignants (20) et de conseillers en économie sociale et familiale (89) ne sont pas comptabilisés dans le dispositif des voies scolaires mais dans celui des écoles des secteurs sanitaire et social.

Voies scolaires agricoles

Source : direction régionale de l'agriculture et de la forêt, enquête lourde de rentrée 2004 – 2005, secteur public et secteur privé sous contrat, dans les établissements relevant de la compétence du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Sont recensées toutes les formations préparant à l'acquisition d'un diplôme professionnel.

Apprentissage

Source : direction de la formation et de l'apprentissage de la Région, enquête 51 consolidée, apprentis inscrits en centre de formation d'apprentis ou sections d'apprentissage au 31 Décembre 2004. N'ont été retenus que les apprentis inscrits dans les formations préparant à l'acquisition d'un diplôme professionnel, ainsi que ceux inscrits dans les formations visant l'acquisition de compétences complémentaires. Les apprentis inscrits dans les formations d'aide - soignants (14) et d'infirmier(e)s (179, dont 85 en dernière année), dans les formations de moniteurs éducateurs (38 dont 25 en dernière année) et d'éducateurs spécialisés (107 dont 37 en dernière année) ne sont pas comptabilisés dans le dispositif de l'apprentissage mais dans celui des écoles des secteurs sanitaire et social.

Institut universitaire de technologie

Source académique, effectifs inscrits dans les filières préparatoires à l'obtention du diplôme universitaire de technologie ainsi que dans les formations complémentaires s'y référant.

Écoles des secteurs sanitaire et social

Source : direction régionale des affaires sanitaires et sociales. La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) réalise annuellement, en collaboration avec les services statistiques régionaux, une enquête statistique auprès de tous les centres de formation aux professions de la santé et de l'action sociale sous tutelle des ministères de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, des solidarités, de la santé et de la famille. Cette enquête statistique, effectuée à la demande de la direction générale de la santé, de la direction générale de l'action sociale et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a pour objectif de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation, d'étudier certaines caractéristiques de cette population (âge, sexe, niveau de formation générale, mode de prise en charge financière, redoublement, etc.), d'établir les statistiques des diplômes délivrés, de dénombrer le personnel d'encadrement. Le présent document ne retient que le décompte des étudiants ou élèves en formation dans les différentes filières placées sous la tutelle des ministères de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, des solidarités, de la santé et de la famille, au cours de l'année 2004. Les effectifs présents dans ces écoles sont décomptés de façon exhaustive, par zone d'emploi et département, dans les NSF 331 (santé) et 332 (travail social). Ils intègrent tous les formés quelque soit le dispositif d'accueil (apprentissage, formation professionnelle des demandeurs d'emploi, promotion sociale, congé de reconversion, etc.).

AFPA

Source : direction régionale de l'AFPA. Le présent document recense les stagiaires de l'AFPA sortis en 2004 des actions qualifiantes relevant de la commande publique, c'est-à-dire du programme d'activité subventionné (PAS).

Programme régional de formation (PRF)

Source : direction de la formation et de l'apprentissage de la Région, effectifs inscrits dans les dispositifs de formation visant principalement les demandeurs d'emploi et gérés par le conseil régional. Le présent document retient les effectifs inscrits dans les programmes de formations qualifiantes et de formations professionnalisantes. Ne sont pas intégrés : les dispositifs d'orientation, de formation linguistique de base, de dynamique de choix professionnel et de dynamique d'insertion et formation, ces programmes relevant des dispositifs préparatoires. Le fichier utilisé est celui du PRF réalisé, établi sur la base des rapports d'exécution intermédiaires et finaux renseignés au 31/12/2005 par les organismes de formation. De ce fait, il donne un panorama précis des effectifs ayant effectivement suivi les formations du PRF.

Les stagiaires inscrits dans les formations d'aide – soignants (338) et d'auxiliaires de puériculture (79) ne sont pas comptabilisés dans le dispositif du programme régional de formation mais dans celui des écoles des secteurs sanitaire et social.

Les contrats de qualification et contrats de professionnalisation

Les effectifs relatifs aux contrats de qualification sont traditionnellement extraits du fichier national recensant tous les contrats de qualification signés durant l'année civile, quelle que soit la durée du contrat. Les contrats sont enregistrés au regard de la nature de l'emploi occupé (nomenclature PCS des professions et catégories socioprofessionnelles) et du secteur d'activité de l'entreprise d'accueil (code APE). Le traitement des données, issues des contrats signés en 2004, permet de les classer au regard du secteur d'activités de l'entreprise d'accueil. Une synthèse régionale vous est proposée.

47 contrats sur un total de 9 802 (soit 0,5 %) n'ont pas pu être intégrés dans le décompte.

Les contrats de professionnalisation, signés à compter du 4^e trimestre 2004 ne sont pas comptabilisés.

III – Les différentes catégories d'effectifs

Niveau III, niveau IV, niveau V

Total des effectifs inscrits dans une formation conduisant respectivement à une qualification de niveau III, de niveau IV, de niveau V, quelle que soit l'année dans le cycle.

Ensemble

Somme des effectifs inscrits dans les niveaux III, IV et V, auxquels s'ajoutent, le cas échéant, des effectifs inscrits dans la spécialité de formation mais pour lesquels, soit le niveau est non renseigné, soit la formation n'est pas classée dans la nomenclature des niveaux de formation.

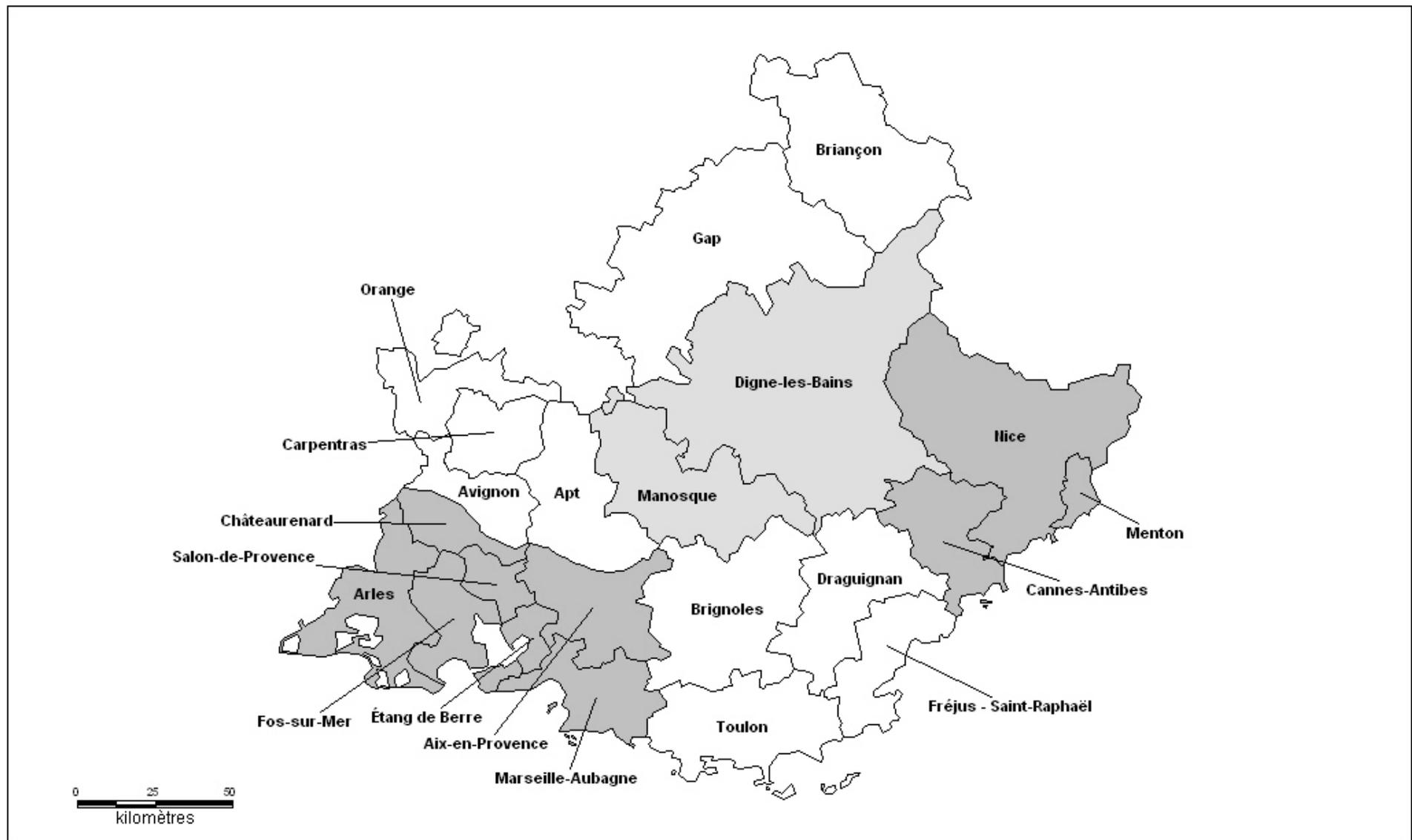
Dernière année

Total des effectifs inscrits en dernière année de cycle de formation, susceptibles d'entrer sur le marché du travail à l'issue de leur formation. Les effectifs qui relèvent des dispositifs de la formation continue des demandeurs d'emploi sont, par défaut, comptabilisés en dernière année, dans la mesure où la durée de formation est, a priori, d'une année.

Données sexuées

Pour chaque spécialité de formation, la répartition par genre est mentionnée, d'une part pour la formation initiale, d'autre part pour la formation continue.

CARTOGRAPHIE DES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR



Nomenclature des spécialités de formation (NSF) pour les domaines technico-professionnels

Domaines de spécialités (17 postes)	Spécialités de formation (93 postes)	Correspondance dans les filières agrégées régionales	
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	200 Technologies industrielles fondamentales	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	201 Technologies de commandes des transformations industrielles	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	209 Spécialité non spécifiée du domaine 20	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
21 - Agriculture, forêt, pêche et espaces verts	210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	2A01 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	
	211 Productions végétales	2A01 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	
	212 Productions animales, élevage spécialisé, soins aux animaux	2A01 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	
	213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche	2A01 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	
	214 Aménagement paysager	2A01 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	
	219 Spécialité non spécifiée du domaine 21	2A01 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	
	220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
22 - Transformations	221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	2A02 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	
	222 Transformations chimiques et apparentées	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	223 Métallurgie	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	224 Matériaux de construction, verre, céramique	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	225 Plasturgie, matériaux composites	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	226 Papier et carton	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	227 Énergie, génie climatique	2A03 Énergie, génie climatique	
	229 Spécialité non spécifiée du domaine 22	2A16 Spécialités pluritechnologiques de la production, transformation	
	23 - Génie civil, construction, bois	230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2A04 Bâtiment, travaux publics
		231 Mines et carrières, génie civil, topographie	2A04 Bâtiment, travaux publics
		232 Bâtiment : construction et couverture	2A04 Bâtiment, travaux publics
233 Bâtiment : finition		2A04 Bâtiment, travaux publics	
234 Travail du bois et de l'ameublement		2A04 Bâtiment, travaux publics	
239 Spécialité non spécifiée du domaine 23		2A04 Bâtiment, travaux publics	
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples		2A17 Matériaux souples	
24 - Matériaux souples	241 Textile	2A17 Matériaux souples	
	242 Habillement	2A17 Matériaux souples	
	243 Cuir et peaux	2A17 Matériaux souples	
	249 Spécialité non spécifiée du domaine 24	2A17 Matériaux souples	
	25 - Mécanique, électricité, électronique	250 Spécialités pluritechnologiques mécanique - électricité	2A07 Mécanique, productique
251 Mécanique générale et de précision, usinage		2A07 Mécanique, productique	
252 Moteurs et mécanique auto		2A05 Moteurs et mécanique auto	
253 Mécanique aéronautique et spatiale		2A07 Mécanique, productique	
254 Structures métalliques		2A08 Structures métalliques	
255 Électricité, électronique		2A06 Électricité, électronique	
259 Spécialité non spécifiée du domaine 25		2A07 Mécanique, productique	

30 - Spécialités plurivalentes des services	300 Spécialités plurivalentes des services	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	309 Spécialité non spécifiée du domaine 30	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
31 - Échanges et gestion	310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	311 Transports, manutention, magasinage	3A09 Transports, logistique	
	312 Commerce, vente	3A10 Commerce, vente	
	313 Finances, banque, assurances, immobilier	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	314 Comptabilité, gestion	3A11 Comptabilité, gestion	
	315 Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	319 Spécialité non spécifiée du domaine 31	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
32 - Communication et information	320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	321 Journalisme et communication	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	324 Secrétariat, bureautique	3A12 Secrétariat, bureautique	
	325 Documentation, bibliothèque, administration des données	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	329 Spécialité non spécifiée du domaine 32	3A18 Échanges et gestion, communication et information	
	33 - Services aux personnes	330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes	3A13 Sanitaire et social
		331 Santé	3A13 Sanitaire et social
332 Travail social		3A13 Sanitaire et social	
333 Enseignement, formation		3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
334 Accueil, hôtellerie, tourisme		3A14 Accueil, hôtellerie, tourisme	
335 Animation sportive, culturelle et de loisirs		3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes		3A15 Coiffure, esthétique	
339 Spécialité non spécifiée du domaine 33		3A13 Sanitaire et social	
34 - Services à la collectivité	340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	341 Aménagement du territoire, urbanisme	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	342 Développement et protection du patrimoine culturel	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	345 Application des droits et statuts des personnes	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	346 Spécialités militaires	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	
	349 Spécialité non spécifiée du domaine 34	3A19 Services aux personnes et aux collectivités	

Déjà parus dans cette collection

N° 1

Effectifs inscrits en formation professionnelle en 1999 - 2000
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Février 2001

N° 2

Effectifs inscrits en formation professionnelle en 2000 - 2001
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Février 2002

N° 3

Effectifs inscrits en formation professionnelle en 2001 - 2002
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Mars 2003

N° 4

Effectifs inscrits en formation professionnelle en 2002 - 2003
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Février 2004

N° 5

Effectifs inscrits en formation professionnelle en 2002 - 2003
Caractéristiques par zones d'emploi
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Février 2004

N° 6

Effectifs inscrits en formation professionnelle en 2003 - 2004
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Janvier 2005



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers



41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org